

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de p		permis		Date d'inspection		
Cafétéria Amis du Tremplin Inc	2012208				Le 28 août 2023		
Nom de l'établissement					Numéro de téléphone		
Halte Scolaire Le Tremplin					(506) 394-3494		
Adresse				L.			
520 rue De L'Église Tracadie-Sheila NB E1X 1B1							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Sylvie Richardson			Mentor en assurance de la qualité				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règ	lement	Date limite pour de la conformite de la conformite			
Commentaires généraux							
Lors de ma surveillance en après-midi, le ratio enfants-per- - Les documents affichés sont conformes. - La programmation est panifiée et documentée. - La routine est conforme. Pendant ma visite j'ai pu observer les jeux libres pour les Les enfants sont tous occupé à des activités différentes n	enfants, le	es éd	ducatrice			des enfants.	
original signé par Sylvie Richardson			Le 28 août 2023				
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e D	ate					
original signé par Marie-Ève Sonier			Le	e 28 ac	oût 2023		
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée							